

MASTER : Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Droit de l'entreprise Spécialité : Droit des assurances

RNCP12942 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I

<http://www.univ-montp1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du Master Droit des assurances, grâce à des connaissances complètes du droit et de la pratique des contrats d'assurance et des bases solides en droit des obligations est en mesure de :

- gérer les risques au sein d'une entreprise ou à l'égard de particuliers
- rédiger des contrats d'assurance
- suivre l'exécution des contrats d'assurance
- assurer le règlement des sinistres
- prévenir les contentieux en matière d'assurance
- gérer ces contentieux lorsqu'ils interviennent
- conseiller les entreprises et les intermédiaires d'assurance
- conseiller les assurés
- assurer une veille juridique sur l'évolution de la réglementation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour exercer ces fonctions, le titulaire du Master Droit des assurances doit :

- Maîtriser les données juridiques, françaises et européennes
- Mettre à jour ses connaissances
- Savoir rechercher l'information
- Savoir analyser un texte juridique
- Maîtriser les outils bureautiques
- Maîtriser les techniques de l'expression écrite et orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du Master Droit des assurances exerce en entreprise (compagnie d'assurance, banque, établissement de santé, entreprises industrielles, commerciales ou agricoles...) ou au sein d'un cabinet d'avocat.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- risk-manager
- courtier en assurance
- agent d'assurance
- souscripteur de risques
- gestionnaire production et sinistre
- juriste assurance vie
- directeur de compagnie d'assurance
- conseiller juridique
- responsable de contentieux
- avocat

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels (Décret 2002-590 du 24 avril 2002)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12942/>